

La municipalité de Mizville a le vent dans les voiles

MISE EN SITUATION

Depuis les dernières années, la région de Mizville devient très convoitée en raison du fort potentiel éolien qui la caractérise. La compagnie Énergie Nordet a flairé la bonne affaire et souhaite développer un projet sur le territoire de la municipalité. La direction d'Énergie Nordet désire entamer les pourparlers avec la collectivité de Mizville dès les premières phases de réalisation du projet, et ce, avant même qu'il soit soumis au gouvernement pour approbation. Une soirée rencontre organisée en collaboration avec la mairesse de la municipalité, M^{me} Bonnentente, aura lieu demain, à l'hôtel de ville. Au cours de cette rencontre, M^{me} DuMoulin, directrice d'Énergie Nordet, présentera le projet dans le but de démontrer ses avantages pour la population locale et d'obtenir l'appui des citoyennes et citoyens.

Par le passé, Énergie Nordet a travaillé sur certains projets qui n'avaient pas reçu l'appui des communautés locales, ce qui ralentissait considérablement l'avancement des travaux, voire les freinait complètement. D'autres compagnies ont également agi de la sorte, et la population demeure désormais méfiante envers les promoteurs. La nouvelle directrice d'Énergie Nordet désire donc tenter une approche différente dans la réalisation de ce projet qui, du même coup, représente une belle perspective de croissance pour l'entreprise.

En effet, Énergie Nordet prévoit aménager un parc de 31 éoliennes, produisant une puissance totale de 62 MW. Ce parc sera construit à une distance minimale de 500 mètres des résidences et permettra la création de plus de 45 emplois temporaires lors de la phase de construction ainsi que de 70 emplois permanents requis pour la fabrication des éoliennes. Une ligne de transmission de l'énergie de onze kilomètres devra également être édifiée pour le transport de l'électricité produite sur le site. M. Monnet, directeur de la Chambre de commerce de Mizville, accueille ce projet à bras ouverts pour différentes raisons, dont la création de nouvelles perspectives d'emplois pour la région et les autres retombées économiques indirectes dont la localité pourra bénéficier.

Toutefois, parmi les membres de la chambre de commerce, M. Grandmaison s'inquiète. Celui-ci est promoteur immobilier et développe présentement un nouveau quartier résidentiel de luxe sur le flanc du

mont Mizville. Les résidences auront vue sur le parc éolien en question. Il craint donc que ce paysage diminue la valeur de ces maisons. Il est impatient de questionner Mme DuMoulin et son équipe à ce sujet.

En ce sens, le regroupement environnementaliste MizVert se soucie également de l'empreinte qu'un tel parc laissera sur le paysage de la région. D'autres questions demeurent en suspens pour cette organisation qui regroupe essentiellement des élèves du secondaire et de jeunes travailleuses et travailleurs. Par exemple, ceux-ci se demandent pourquoi développer d'autres projets énergétiques quand on exploite déjà plusieurs centrales hydroélectriques, et quels seront les impacts sur la santé et la qualité de vie des citoyennes et citoyens vivant à proximité du parc, en raison du bruit. Quelques membres du groupe doutent également du fait que les parcs éoliens émettent réellement moins de gaz à effet de serre (GES) que les centrales hydroélectriques. Le club d'ornithologie partage les inquiétudes du groupe MizVert sur les questions de la pollution par le bruit et par les GES. Le porte-parole du groupe, M. Létourneau, ne mâche pas ses mots quand il exprime son désaccord, basé sur les impacts irréversibles d'un tel aménagement sur la nidification des oiseaux de la région ainsi que leurs habitudes de migration.

La population de Mizville est au courant que M. Bélisle, directeur de l'Association québécoise de l'énergie éolienne (AQEE), sera présent en compagnie de quelques autres représentantes et représentants afin

de répondre aux questions et d'appuyer l'entreprise Énergie Nordet dans les démarches de réalisation du projet. L'AQEE est au fait des principales appréhensions généralement partagées par la population et entend fournir des réponses rassurantes, autant que possible, lors de la rencontre. Pour ce faire, un médecin bien connu dans la région se joindra également à l'AQEE pour sécuriser la population concernant les impacts sur la santé des gens. Selon lui, la construction d'un parc éolien n'engendre pas ou peu de risques sur la santé, surtout s'il est construit à une distance suffisante des résidences, soit environ 500 à 750 mètres.

La mairesse de Mizville garde en mémoire les expériences passées d'exploitation de ressources énergétiques par différentes compagnies. Elle demeure néanmoins positive quant à la démarche entamée par Énergie Nordet et souhaite ouvrir la porte à toute occasion d'affaires dont la communauté pourrait bénéficier, non seulement sur le plan économique, mais également sur les plans social et environnemental. Cette première rencontre permettra à la population de s'exprimer et de se positionner en faveur ou en défaveur du projet.